



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-118949>

Département(s) de publication : **34, 11, 12, 30**

Annonce n° **24-118949**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DIR Massif Central

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 13000156300415

Ville : Clermont-ferrand

Code postal : 63012

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34, 11, 12, 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Identifiant interne de la consultation : DIRMC-DS-2024-12

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Antoine BLOCH

Adresse mail du contact : Antoine.bloch@developpement-durable.gouv.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 607248900

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>; - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché * Les candidats entrant dans le cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus ; * Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus ;

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ; - une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'article A 243-2 et suivants du code des assurances ; Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : A - Expérience La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. B - Capacités professionnelles : - L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; - Le certificat de qualifications professionnelles du référentiel de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) . 2532 Autres types de soutènements La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. C - Capacités techniques : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ; Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de soustraction). Dans cette hypothèse, le candidat apporte les justifications des capacités du ou des opérateurs économiques en cause et produit un engagement écrit de ce ou ces derniers justifiant qu'il en dispose pour l'exécution du marché.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/11/2024 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1) Le prix des prestations 60% 2) La valeur technique des prestations 30% décomposée en 5 sous critères : Sous critère n°1 : Organigramme de l'Entreprise et des intervenants en charge des travaux et distribution claire/coordination entre les rôles décisionnels et opérationnels. Désignation des personnes ou des équipes responsables de la qualité des travaux. Description des procédures pour les contrôles des travaux et des matériaux utilisés. Sous critère n°2 : Note d'organisation générale (planning) et de coordination des différents travaux dans les délais d'exécution (mise en évidence des points d'arrêts). Méthodologie mis en oeuvre pour l'optimisation des délais en lien avec l'exploitation sous chantier. Sous critère n°3 : Type et Nature de la cuve au regard des objectifs de capacité à atteindre (140m3 supplémentaire) et des sols de fondation. Le choix du matériau de la cuve devra être justifié au regard des contraintes géotechniques du site et de durabilité (objectifs de résistance à la corrosion, résistance chimique, légèreté). Sous critère n°4 : Méthodes d'exécution des terrassements et des soutènements provisoires. Modalité de suivi des avoisinants lors des phases de terrassement jusqu'au remblaiement. Sous critère n°5 : Méthodes d'exécution de la mise en oeuvre du nouveau bassin en lien avec l'exploitation sous chantier et des modalités de connexion avec le bassin existant. 3) Le délai d'exécution 5% 4) Les performances en matière de protection de l'environnement 5%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : A75-Mise en conformité du bassin du tunnel de l'Escalette

Code CPV principal - Descripteur principal : 45222000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : A75 - Mise en conformité du bassin du tunnel de l'Escalette Sens 1
PR262+550 - Commune de Pégairolles de l'Escalette (34700) - Département de l'Hérault

Lieu principal d'exécution du marché : HERAULT

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/10/2024